

ERRATUM

Publication effectuée en application de l'article R 142-3
du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par **RETROCESSION** ou **SUBSTITUTION**, tout ou partie des Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir. Les propriétés ci-après désignées sont mises en attribution sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

SUITE A LA PARUTION DE LA SAFER CORSE DU DIMANCHE 31 MAI 2026, IL A ÉTÉ OMIS, CONCERNANT LE LOT DE SARROLA CARCOPINO, L'INFORMATION SUIVANTE :

DOSSIER MIS EN ATTRIBUTION AU TRAVERS DU FONDS FONCIER :

L'opération suivante s'inscrit dans le cadre de la convention de mise en œuvre du fonds foncier agricole à l'installation et à l'amélioration des terres, établie entre la Collectivité de Corse (CDC), l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse (ODARC) et la SAFER CORSE.

LOT MIS EN ATTRIBUTION POUR RETROCESSION QUI POURRAIT ETRE ASSORTIE D'UNE LOCATION PAR CONVENTION D'OCCUPATION PROVISoire ET PRECAIRE :

SARROLA-CARCOPINO : 8 ha 32 a 38 ca - Lieudit CHIOSO ALLA CHIESA : Section B n° 0187 - 0188 - Lieudit CHIOSO NUOVO : Section B n° 0184 - Lieudit CHIOSO ALLA CHIESA : Section B n° 1633 - Lieudit SALIVA : Section B n° 1640 - Lieudit VALLE BUGGIA : Section B n° 0213 - 0216 (J) - 0216 (K) - Lieudit VALLE BUGHIA : Section B n° 1634 - 1635 - 1636 - 1638 - 1642 (avec bâtiment)

Nature : prairie, quelques oliviers et chênes verts

Bâti : maison d'habitation cadastré section B 213, surface habitable : 47,89m², surface non habitable : 90,27m² + four

Classification dans un document d'urbanisme : zone ZnC (Zone non Constructible) à la carte communale.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de la SAFER CORSE par mail auprès du Service de Corse du Sud : service2a@safer-corse.com.

Les personnes intéressées sont préalablement priées de prendre rendez-vous par téléphone avec la SAFER CORSE avant tout déplacement afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du **05/06/2026**. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **19/06/2026** auprès de la Safer Corse.

Coordonnées :

Adresse Corse du Sud : 220 stretta di Micheli Agnuli Supranu, Balio Faroni - 20167 AFA

Contact Téléphonique : 04-95-20-45-21 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : service2a@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du **04/06/2026, l'heure 00H01** : www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.